



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 de la Ville de Dollard-des-Ormeaux

AVIS est donné de ce qui suit :

À sa séance qui se tiendra le 9 mai 2017 à 19 h 30 dans la salle du conseil, au 12001, boulevard De Salaberry, le Conseil entérinera une demande de dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 aux fins de rendre l'immeuble suivant conforme aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*:

Immeuble affecté

Bâtiment au 56, rue Belcourt
No de cadastre: 1 764 653
No de dossier: DM-126

Nature de la dérogation

Permettre de régulariser le retrait latéral gauche de 1,95 m (\pm 6 pi 5 po) de la piscine creusée au lieu du retrait latéral minimal de 2,43 m (8 pi), et ce, uniquement pour la durée de vie utile de ladite piscine creusée.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 19 avril 2017.

SOPHIE VALOIS, Greffière